

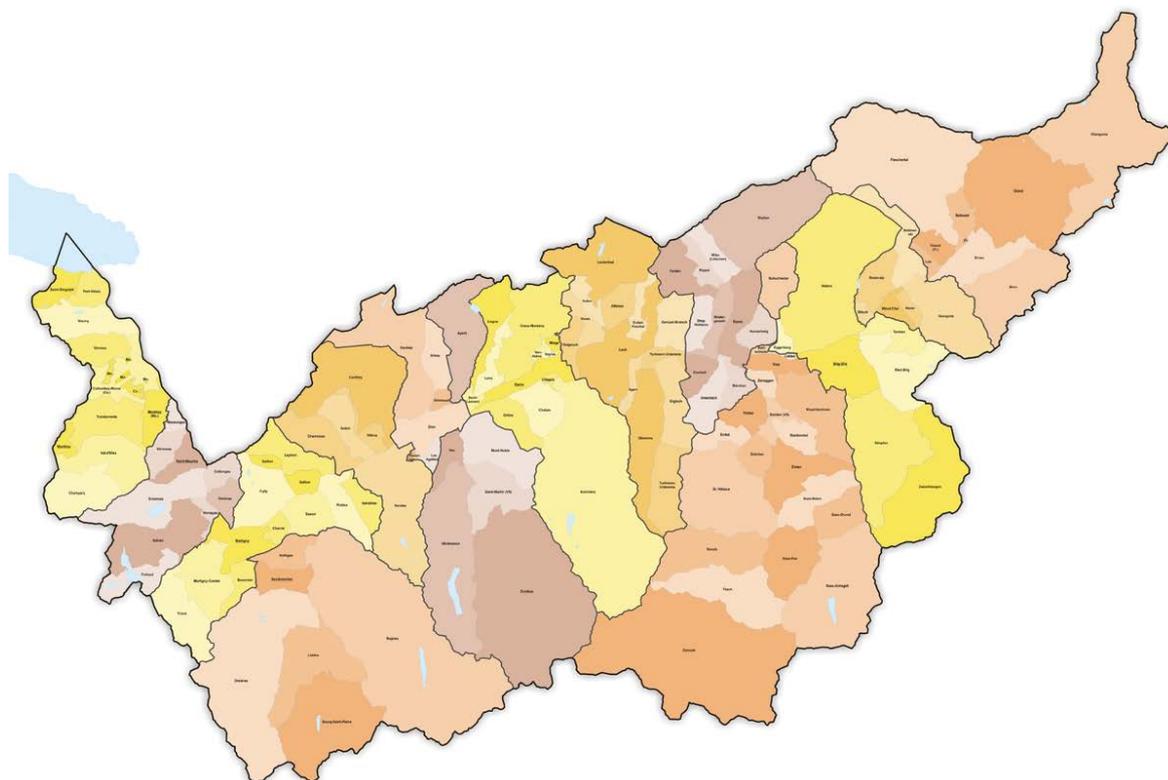


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service cantonal de la jeunesse
Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Kantonale Dienststelle für die Jugend
Zentrum für Entwicklung und Therapie des Kindes und Jugendlichen

RAPPORT D'ACTIVITE



2016
2017

Médiation scolaire en Valais

Table des matières

1	INTRODUCTION	2
2	LISTE DES MÉDIATEURS SCOLAIRES EN ACTIVITÉ	3
2.1	Primaires.....	3
2.2	Cycles d'orientation	4
2.3	Écoles du secondaire II	5
2.3.1	ECCG-EPP.....	5
2.3.2	Lycées-Collèges.....	5
2.3.3	Écoles professionnelles.....	5
3	FORMATION	6
3.1	Formation de base :.....	6
3.2	Formation continue	7
3.2.1	Formation continue en langue allemande	7
3.2.2	Formation continue en langue française.....	7
3.3	Groupe de supervision.....	8
4	ANALYSE DE L'ACTIVITÉ	8
4.1	Rôle du médiateur.....	8
4.2	Position dans le centre.....	9
4.3	Activités dans les domaines de l'écoute, du conseil et de la résolution de conflits.....	10
4.3.1	Nombre de situations	10
4.3.2	Type d'entretiens.....	10
4.3.3	Type de situations	11
4.4	Activités de prévention / de culture d'établissement.....	12
4.5	Collaboration avec les spécialistes.....	12
4.6	Formation continue	14
5	CONCLUSION	15
6	ANNEXES	16
6.1	Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur/trice scolaire ?	16
6.2	Position dans le centre.....	18
6.3	Types d'entretiens	19
6.4	Types de situations.....	21
6.5	Collaboration avec les organismes.....	23
6.6	Comment s'est passée la collaboration avec les organismes ?	25

1 INTRODUCTION

« Quiconque a le courage de trouver de nouveaux chemins laisse sa marque »

L'année scolaire 2016-2017 comportait de nombreuses particularités dans le domaine de la médiation scolaire : au total, 98 enseignants ont suivi la formation de base de deux ans de médiation scolaire. Parmi ceux-ci, 54 d'entre eux ont été formés pour le degré primaire et 44 pour le secondaire I et le secondaire II.

41 médiateurs du niveau primaire qui étaient dans leur deuxième année de formation ont exercé pour la première fois en tant que médiateurs primaires au sein de leur(s) école(s), soutenant élèves, parents, collègues du corps enseignant et d'autres acteurs scolaires.

Bien que les médiateurs primaires soient des pionniers et que certaines questions à propos de leur méthode de travail soient ouvertes, il a rapidement été démontré que cette offre a amplement été utilisée et a laissé sa trace. Par conséquent, nous pouvons affirmer que le Parlement valaisan a pris la bonne décision en 2013 en ancrant la médiation scolaire au niveau primaire dans la nouvelle loi sur l'enseignement primaire. Grâce à cette décision tournée vers l'avenir, l'école valaisanne dispose aujourd'hui dans la plupart des écoles, du niveau primaire à secondaire II, d'un instrument de médiation scolaire.

En raison du statut de pionnier de la médiation scolaire au degré primaire, il est crucial que le Chef du Service de l'enseignement, Monsieur Jean-Philippe Lonfat, ait confié à HEP Valais un mandat d'évaluation. Cela devrait mettre en exergue différentes questions ouvertes et les solutions possibles s'y rapportant. Les résultats de cette évaluation sont attendus pour l'été 2018.

Une autre spécificité de l'année scolaire 2016-2017 a été les directives pour le domaine de la médiation scolaire du Département de l'économie et de la formation qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ces directives ont remplacé celles de 1999 qui ont dû être adaptées à la réalité actuelle et complétées avec l'ajout du degré primaire. En plus de la fonction et du cahier des charges du médiateur scolaire, les nouvelles directives précisent également le rôle de la Direction d'école et de la Commission cantonale pour la médiation scolaire (CCMS) en matière de médiation scolaire.

Afin de mieux informer les médiateurs scolaires, les directions d'école ainsi que toutes les personnes en lien avec le domaine de la médiation, une page internet est disponible depuis le site du Canton du Valais. En plus des nouvelles directives, on y trouve des informations générales sur la médiation scolaire, la CCMS, l'instance de formation, la formation de base, les cérémonies de certification, les supervisions, les formations continues ainsi que toutes autres informations spéciales à ce sujet. De plus, les différents rapports d'activité peuvent y être téléchargés. Une expansion de cette page internet pour les élèves et les apprentis, mais également les parents, devrait être mise en place dans les années à venir.

Au nom de la CCMS, je souhaite remercier les médiateurs scolaires pour leur travail et leur dévouement durant l'année scolaire 2016-2017.

Romaine Schnyder
Présidente de la CCMS

2 LISTE DES MÉDIATEURS SCOLAIRES EN ACTIVITÉ

Les établissements primaires et secondaires du canton ont pu bénéficier des compétences de 148 médiateurs scolaires durant l'année 2016-2017.

NB : la forme masculine est utilisée comme générique, indépendamment du genre.

2.1 Primaires

41 médiateurs

Aletsch	 Johannes Gerold
Brig-Glis	 Julier Béatrice  Zumthurn Kerstin
Bagnes	 Locher Annelise
Collombey–Muraz	 Dubosson Nicole  Fontana Sandro
Conthey	 Germanier Corinne  Ciftci Posse Nuray
Fully	 Carron Lucien
Gampel-Bratsch	 Tscherrig Rafaela
Haut-Lac (Vouvry/St-Gingolph/Port-Valais/Vionnaz)	 Bénet Pierre-Alain  Grau Nathalie
Leuk	 Roth Stefanie
Leytron	 Dorsaz Isabelle
Lötschental	 Erbetta Caroline
Martigny	 Fellay Thierry
Monthey	 Dayer Alexandre  Doche Laurence
Naters	 Mutter Christophe
Orsières	 Fournier Anaïs  Sutterlin Alexandra
Raron	 Gsponer Sybille
Riddes-Isérables	 Epiney Johan
Saas	 Zurbriggen Janine
Saillon	 Pannatier Elizabeth
Sierre	 Florey Delphine
St-Léonard	 Zufferey Nadia
Stalden	 Furrer Karin  Burgener Cornelia
Täsch/Randa/Zermatt	 Jossen Erna  Willisch Silvana
Troistorrents	 Morisod Franca  Dussez Marie-Christine
Untergoms	 Brigger Regina  Ruppen Florian
Vernayaz-Massongex	 Gay des Combes Gisler Marie-Paule  Raemy-Duroux Emilie
Vétroz	 Roh Chantal
Visp	 Heinzmann Marianne  Haefliger Irène  Schmid Daniela

2.2 Cycles d'orientation

64 médiateurs

Anniviers		Chardon Kaufmann Patricia
Ayent		Gillioz Betty
		Ramos Pignat Adelaide
Bagnes-Vollèges		Abbet Alain
		Hiroz Priscilla
Brig-Flis		Habel Andreas
		Schaller Sandra
		Julier Béatrice
Collombey-Muraz		Andenmatten Caroline
		Chervaz Rose-Marie
		Cretton Didier
Derborence (Conthey)		Dessimoz Christian
		Hofmann Sarah
		Rey David
Fiesch		Volken Martina
Fully-Saxon		Darbellay Freddy
		Granges Jordan Valérie
Gampel		Zengaffinen Igor
Goubing (Sierre-Siders)		Morard Philippe
		Zengaffinen Juventa
Grône		Barras Jean-Marc
		Frossard Robette Myriam
Haut-Lac (Vouvry)		Bruttin Pierre-Yves
		Chanton Laetitia
Hérens (Euseigne)		Micheloud Andrée
Leuk		Bortis Tamara
Leytron		Crettenand luc Anne-Pascale
		Loetscher Béatrice
Les Liddes (Sierre)		Walpen Stéphanie
Les Collines (Sion)		Freysinger Kurt
		Chanel Sandra
		Vouilloz Nicole
Lötschen		Kronig Walter
Montana		Balet Kathy
		Emery Laurence
Monthey		Kovac Ornela
		Mariéthoz Bernard
Mörel-Aletsch		Liniger Michael
Naters		Kaspar Robert
		Jenelten Thomas
Nendaz		Bollin Vincent
Octodure (Martigny)		Devanthéry Raphaël
		Depestel Wilfried
		Nanchen Marie-Madeleine
Orsières (ERVEO)		Fellay-Davoli Marika
Raron		Volken Helmut
Saas		Zengaffinen Gerd
Savièse		Gomez José
St-Guérin (Sion-Sitten)		Courtine-Mudry Ariane
		Déléroz-Lorétan Annette
		Gay-Crosier Christophe
		Moulin Claudine
		Mudry Samuel
		Theytaz Pascale
St-Raphaël (Sion)		Petigas Philippe

St-Maurice	 Maillard Michel  Pellissier Oksana
St. Niklaus	 Fux Alexandra
Stalden	 Beck Martin
Troistorrents	 Dervey Corinne  Gaillard Bernard
Visp	 Bellwald Bernadette  Imoberdorf Andreas
Zermatt	 Zumtaugwald Patrick

2.3 Écoles du secondaire II

2.3.1 ECCG-EPP

13 médiateurs

Brig : OMS	 Agostini Graziella  Maurer Benedikt
Martigny : ECCG	 Defayes Manuela  Fort Pierre-André
Monthey : ECCG	 Dessimoz Philippe  Faganello Rosalia
Sierre : ECCG	 Favre Nicholas  Perren Pierre-André  Pannatier-Plaschy Eve-Marie  Welsh Martine
Sion : ECCG-EPP	 Boulnoix Catherine  Moret Sébastien
St-Maurice : EPP	 Rey Jacqueline

2.3.2 Lycées-Collèges

13 médiateurs

Brig : Spiritus-Sanctus	 Gamma Thomas  Lager Susanne  Ritz Adrian  Sierro Carole
Sion : La Planta	 Ducrey Fabienne  Gay Isabelle  Perruchoud Philippe
Sion : Les Creusets	 Arnold Fabian  Constantin Pascale  Masserey Christian
St-Maurice : L'Abbaye	 Andres Barbara  Richard Véronique  Vuadens Christelle

2.3.3 Écoles professionnelles

21 médiateurs

Brig : Berufsfachschule Oberwallis	 Burri Roland  Kluser Amédée  Zurwerra Brigitte
Châteauneuf : École professionnelle artisanale et service communautaire	 Ciardo Patricia  Léger-Courtine Isabelle
Châteauneuf : École d'agriculture du Valais	 Sauthier Mathias
Monthey : École professionnelle intercantonale de la chimie	 Falco Christelle  Meyer Philippe
Martigny : École professionnelle	 Décaillet François-Louis  Delasoie Philippe  Pleyers Corinne  Revaz Catherine

Sierre : École Cantonale d'Art du Valais	Riand Manuela
Sion : École professionnelle commerciale et artisanale	Delalaye Philippe Zufferey Catherine
Sion : École professionnelle technique	Eggs Nicolas Papilloud Raphaël Piffaretti Thierry
Sion : École Professionnelle Assistant-e Médical-e & Dentaire	Brunner Sandra
Visp : Berufsfachschule Oberwallis	Berchtold Karl Leiggenger Karin

3 FORMATION

3.1 Formation de base :

16^{ème} volée secondaire I & II - volées primaires

En ce qui concerne les premières volées de la médiation primaire (partie francophone 23 participants, partie germanophone 18 participants), elles ont achevé en juin et avril 2017, leur deuxième année de formation dédiée principalement à la connaissance du réseau de professionnels actifs dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence.

La deuxième volée du degré primaire francophone (13 participants) a, quant à elle, terminé sa première année de formation et a abordé différentes thématiques, en lien notamment avec leur future activité de médiateur, la pensée systémique, le développement psychologique et psychopathologique de l'enfant, le harcèlement entre pairs ou encore l'entretiens d'aide : processus et technique.

Pour ce qui est du degré secondaire, la 16^{ème} volée francophone a achevé sa première année de formation en juin 2017 avec 26 participants. Quant à la 12^{ème} volée germanophone, elle a terminé la formation de base avec 18 participants.



3.2 Formation continue

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, deux formations continues ont été organisées (une en allemand et une en français).

L'enquête de satisfaction, via un questionnaire à l'égard de la formation continue, a montré une satisfaction des participants de bonne à très bonne.

Le contenu et la forme de la séance de formation continue ont été qualifiés, dans quelques remarques personnelles, comme étant très utiles, intéressants et pertinents pour l'activité de médiateur scolaire.

3.2.1 Formation continue en langue allemande



« Détection précoce et intervention précoce dans les écoles sur la dépendance online »

Près de 30 médiateurs scolaires du Haut-Valais, du niveau primaire au niveau secondaire II, se sont réunis les 7 et 8 octobre 2016 dans les locaux de l'école professionnelle de Viège afin d'approfondir le thème « Détection précoce et intervention précoce dans les écoles sur la dépendance online ».

Monsieur Franz Eidenbenz, responsable de traitement du Centre pour la dépendance au jeu et d'autres dépendances comportementales RADIX à Zürich, a présenté le sujet aux participants via une présentation des plus intéressantes. Les médiateurs ont été sensibilisés au monde virtuel et à son attractivité pour les enfants et les adolescents ainsi qu'à la dépendance numérique. Monsieur Eidenbenz a fait part de sa riche expérience aux participants et les a sollicités avec des questions sur les procédures concrètes dans les discussions avec leurs collègues concernant les enfants et les adolescents, ainsi que leur famille, touchés par la problématique. En collaboration avec deux spécialistes d'Addiction Valais, Madame Véronique Ruppen et Monsieur Christian Rieder, un modèle a été développé afin de permettre, en détection précoce et en intervention précoce, de réagir face à cette problématique et ainsi réduire d'autres conséquences négatives possibles.

Le vendredi soir, deuxième jour de formation continue, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association de médiation scolaire du Haut-Valais, animée par la Madame Erna Willisch, présidente de cette dernière.

3.2.2 Formation continue en langue française



« Abus sexuels dans le contexte scolaire »

La formation continue annuelle pour le Valais romand s'est déroulée le 25 novembre 2016 dans les locaux de l'Ecole professionnelle et artisanale à Sion. Environ 40 médiateurs ont participé à la formation continue portant sur le thème de « L'abus sexuel dans le contexte scolaire ».

L'introduction a été faite par Monsieur Christian Nanchen, Chef du Service cantonal de la jeunesse, qui a rappelé aux participants les aspects juridiques qui s'appliquent dans le canton du Valais.

Par la suite, les participants ont pu bénéficier d'une formation continue passionnante et enrichissante grâce à l'intervention de Monsieur Marco Tuberoso, psychologue et responsable de « Mira romand », service existant depuis 2007 dédié à la prévention des agressions sexuelles, qui possède une grande expérience dans le domaine. En plus de son travail au sein de « Mira romand », Monsieur Tuberoso accompagne les victimes et les agresseurs concernés par la thématique via l'association « ESPAS » (Espace de soutien et de prévention – abus sexuels).

La formation continue a contribué à la clarification de diverses questions telles que : « Quand le contact sexuel entre adolescent est-il adéquat ? Quand parle-t-on d'agression ? Comment reconnaître une agression sexuelle ? Comment peut-on se protéger de cela ? Comment peut-on réagir si l'on a des soupçons ou lorsque l'on est confronté à la problématique ? Les participants ont eu l'opportunité de partager leurs expériences professionnelles sur le thème de l'abus sexuel et ont pu y réfléchir ensemble.

Suite à l'intervention de Monsieur Tuberoso, Madame Sophie Pasquier, psychologue et responsable de la branche Valais de « ESPAS » a présenté son activité.

3.3 Groupe de supervision

Durant l'année scolaire 2016-2017, trois groupes de supervision, avec un total de 23 supervisés, ont été organisés dans le Haut-Valais. Dix-huit participants ont assisté à la supervision dans le cadre de leur troisième année de formation de la médiation scolaire au niveau secondaire (12^{ème} volée). Cinq médiateurs actifs ont participé volontairement à la supervision. Les trois groupes ont été menés par Mesdames Rahel Kämpfer et Bettina Bumann, psychologues au CDTEA de Viège et Madame Therese Zenhäusern, responsable du CDTEA régional de Viège.

Beaucoup de questions ont été posées et l'échange au sein des groupes a été qualifié de dynamique et engagé. Les sujets traités ont été vastes en allant de questions juridiques, de questions concernant le rôle et la fiabilité des médiateurs à des questions portant sur l'activité professionnelle dans différents cas et situations.

Dans le questionnaire, les participants aux supervisions ont souligné que l'échange avec d'autres médiateurs était captivant et très utile. Les compétences des superviseuses ont été appréciées. Parmi les médiateurs qui n'ont pas pris part à la supervision, il a été signalé à plusieurs reprises que des cas et des situations avaient également été discutés à l'interne de l'école.

Dans le Valais romand, aucune supervision n'a été organisée pour l'année 2016-2017.

4 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Chaque médiateur est tenu de rendre à la fin de l'année scolaire un rapport annuel, sous forme d'un questionnaire en 10 points sur son activité, à l'intention de la direction de son établissement et du secrétariat de la médiation scolaire. Cette année, à nouveau, le formulaire a été rempli directement online.

4.1 Rôle du médiateur



Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur ?

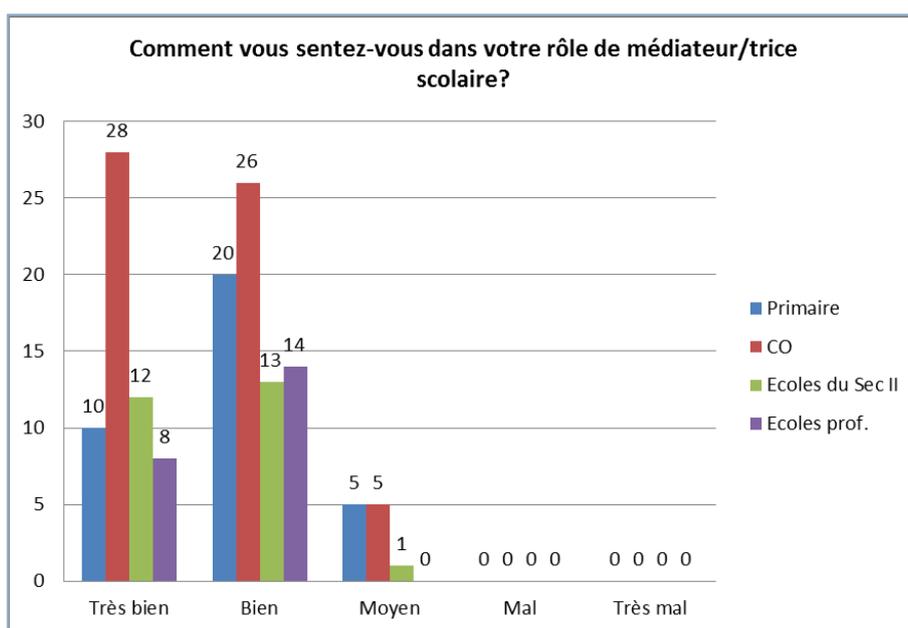
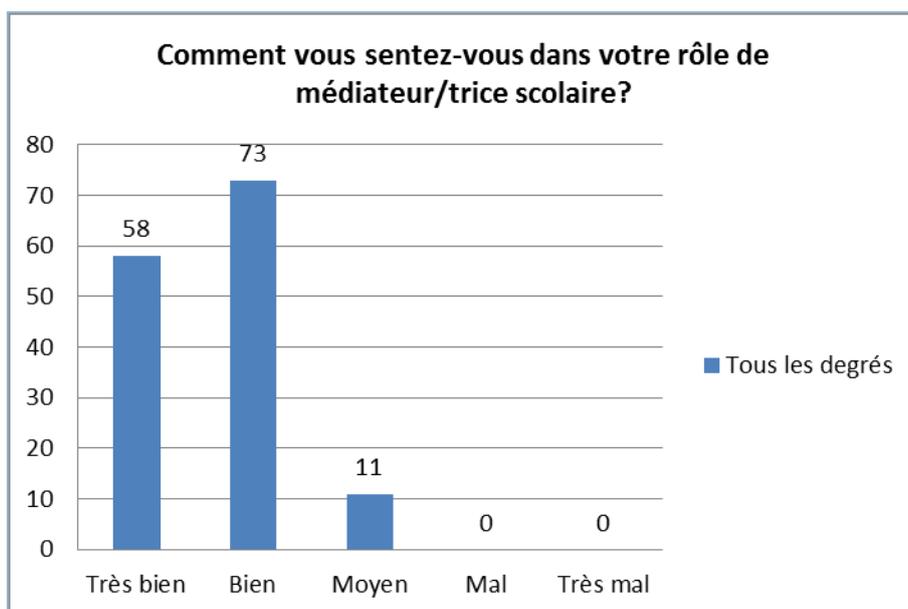
A cette question, les médiateurs répondent se sentir bien à 51%, se sentir très bien à 41% tandis que 8% se sentent moyennement à l'aise dans cette fonction.

Plusieurs médiateurs soulignent le fait que cette fonction répond à un réel besoin au sein de leur établissement scolaire ; qu'ils se sentent majoritairement soutenu par leur Direction et les différents partenaires du réseau ; que cette activité est gratifiante et permet de se sentir utile ; que les élèves se montrent favorables à leurs interventions.

Les préoccupations actuelles des médiateurs, liées à leur statut, se centrent principalement autour du temps dont ils disposent, jugé souvent insuffisant. Ainsi, on peut lire certains commentaires tels que : « J'apprécie beaucoup ce rôle de médiatrice et ressens un réel besoin auprès des élèves. Cependant, le peu de minutes attribuées par semaine ne me permet pas de couvrir tous les besoins en médiation » ou encore « sentiment de manquer clairement de temps pour rencontrer tous les élèves désireux de me voir ». Une autre réalité jugée difficile est de devoir exercer au sein de plusieurs établissements scolaires.

Enfin, et plus en lien avec le type de situations rencontrées, plusieurs commentaires font état de situations toujours plus complexes et précoces, notamment en lien avec les réseaux sociaux. Il est alors relevé l'importance de pouvoir avoir des temps et des espaces d'échanges et de pouvoir compter sur le soutien des différents acteurs du réseau.

Total - tous niveaux confondus : 142 réponses



4.2 Position dans le centre

Si l'on considère la position du total des médiateurs dans les centres scolaires du canton, tous niveaux confondus, il apparaît clairement que les répondants se sentent acceptés ou appréciés. La plus haute estime de leur place dans les centres scolaires est reçue de la part des Directions (129 sur 143), suivi de près par les élèves (124 sur 143). Les parents et les collègues estiment également que la plupart des médiateurs et médiatrices sont acceptés et appréciés. Dans l'enquête, personne n'a mentionné de refus quant à la place des médiateurs dans les centres scolaires.

Au total, six personnes ont déclaré qu'elles se sentaient ignorées – une réponse était en lien avec les collègues et les cinq autres concernaient le point de vue des parents. Une analyse plus approfondie entre les différents niveaux scolaires démontre que le médiateur se sentant ignoré par ses collègues se trouve au niveau primaire. Les cinq autres personnes se sentant ignorées exercent dans les niveaux du secondaire II et de l'école professionnelle.

La position des médiateurs au sein des centres scolaires peut être considérée comme essentiellement positive. Les résultats de l'enquête montrent, heureusement, que les directions et les élèves apprécient particulièrement les médiateurs, mais la majorité des collègues ont également un regard positif envers les répondants. Ceci s'applique à pratiquement tous les niveaux scolaires. On ne peut pas spéculer sur la raison du sentiment d'ignorance de la part de parents pour certains médiateurs.

Total - tous degrés confondus

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	124	18	0	0
Collègues	109	32	1	0
Direction	129	13	0	0
Parents	95	42	5	0

4.3 Activités dans les domaines de l'écoute, du conseil et de la résolution de conflits

4.3.1 Nombre de situations

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les médiateurs et médiatrices scolaires ont rencontré et traité plus de 3000 situations différentes dans un large éventail de sujets, soit environ 20 situations par médiateurs. La plupart des situations rencontrées au niveau secondaire I sont généralement déjà connues au niveau primaire et se poursuivront au niveau secondaire II. Au niveau des écoles professionnelles, on rencontre moins de situations que dans les autres niveaux mais on en compte tout de même 369. Cela démontre fortement que l'offre de médiation scolaire est activement utilisée et que les médiateurs sont présents à tous les niveaux. Moyenne par médiateur

4.3.2 Type d'entretiens

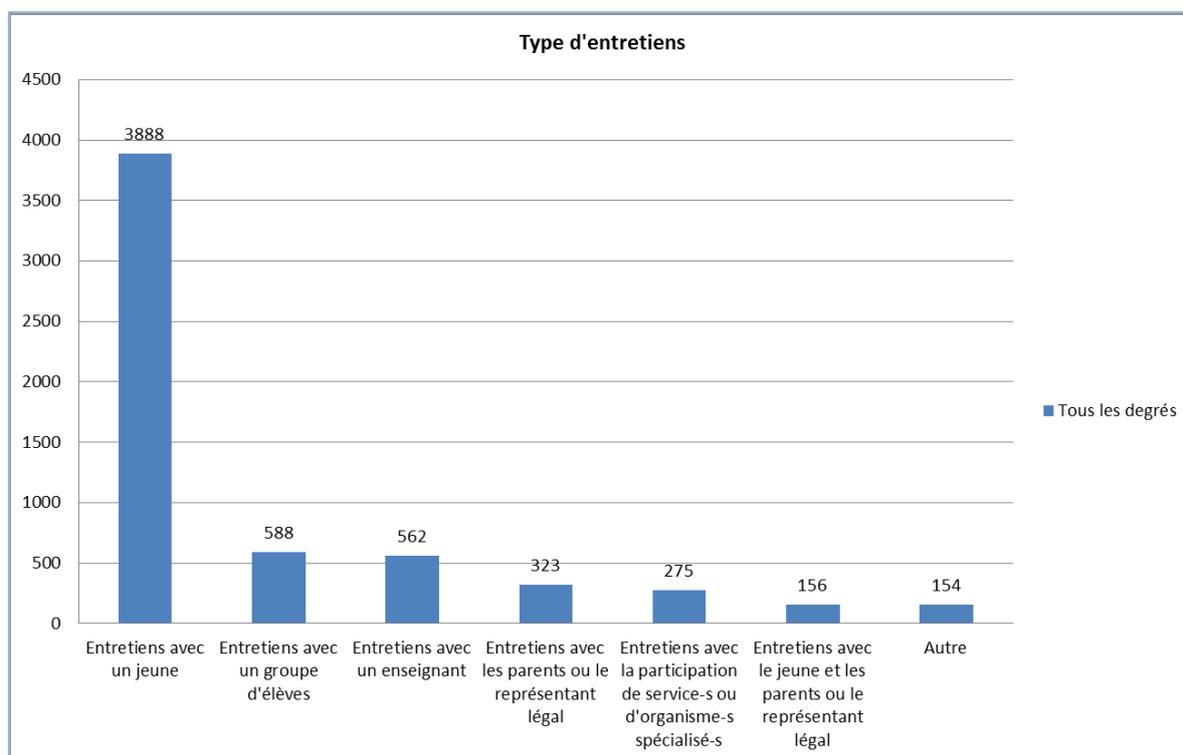
Le type de séance le plus courant a lieu entre les médiateurs et les élèves. On remarque, dans le questionnaire, que cette façon de faire est la plus fréquente par rapport aux autres et cela tous niveaux scolaires confondus. L'intervention la plus rare (en laissant de côté la catégorie « Autre ») a été la discussion globale avec l'élève et les parents, tendance également reflétée au niveau de chaque niveau scolaire.

Dans la catégorie « Autre », les séances avec la direction ont souvent été évoquées. De plus, des entretiens individuels avec des collègues enseignants ou encore des représentants des Hôpitaux du Valais ont été mentionnés.

En résumé, on remarque les tendances suivantes : à tous les niveaux scolaires, les entretiens à deux entre élèves et médiateurs sont clairement prédominants. La deuxième intervention la plus fréquente, dans les niveaux scolaires plus jeune (primaire et secondaire I) a été les séances de groupe entre élèves, le cas échéant en rapport avec la problématique « conflit/violence/harcèlement », qui a été citée, à cet âge, comme motif d'intervention privilégié. En comparaison, les entretiens avec des spécialistes ont été plus rares.

Auprès des jeunes plus âgés (niveaux secondaires II et école professionnelle), les entretiens avec des spécialistes sont mentionnés plus fréquemment que les séances de groupe entre élèves. On peut penser que cela est en rapport avec les problèmes rencontrés à l'adolescence (diminution des problématiques scolaires et augmentation des problématiques personnelles). A tous les niveaux scolaires, on retrouve les entretiens avec les parents (avec ou sans l'élève) plutôt dans la moyenne, voire au-dessous.

Total – tous degrés confondus



4.3.3 Type de situations

Les problématiques autour du thème « Conflits / Violence / Harcèlement » ont été mentionnées comme la raison la plus fréquente d'intervention. Cependant, si l'on prend en compte la distribution des thématiques par niveaux scolaires, on remarque quelques différences dans les thèmes selon l'âge des élèves et des apprentis.

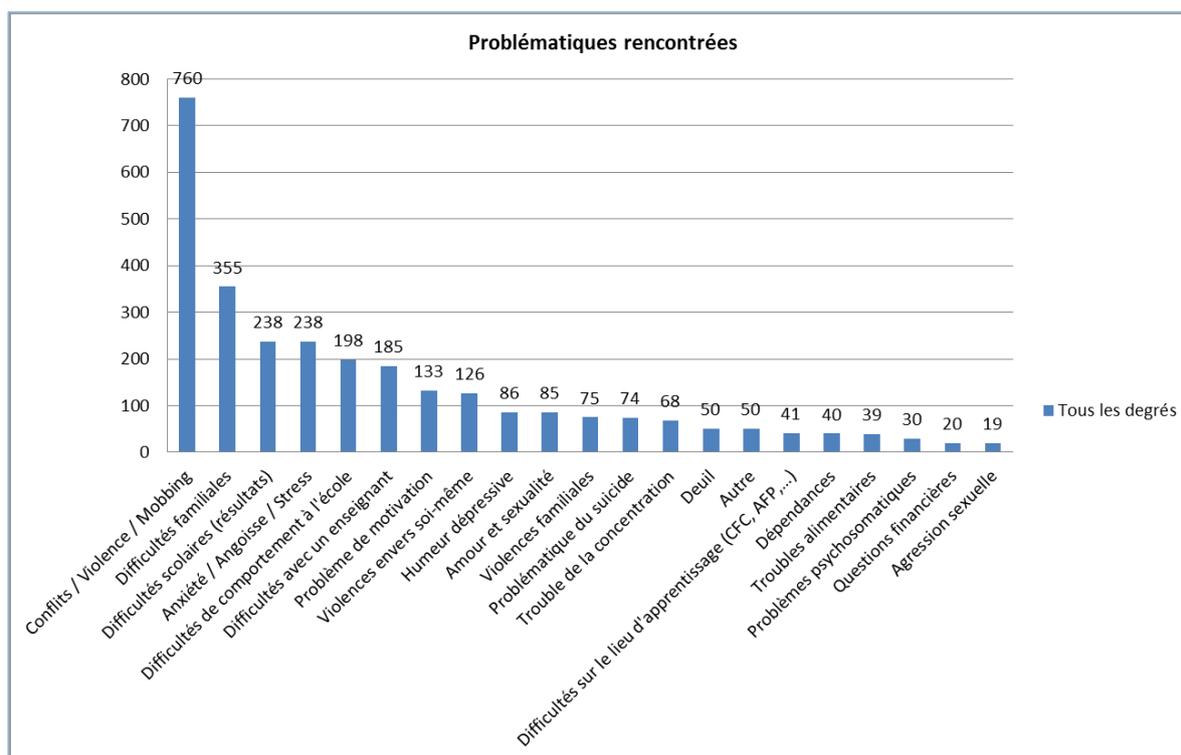
Parmi les plus jeunes enfants jusqu'au niveau secondaire I, les problématiques les plus souvent signalées étaient les « Conflits / Violence / Harcèlement ». Ce sujet a été évoqué par les médiateurs plus de deux fois plus que le sujet suivant. Les médiateurs travaillant dans cette tranche d'âge semblent avoir un rôle important à jouer dans la résolution des conflits, des facteurs de stress et des divergences entre les élèves.

Pour le secondaire II et l'école professionnelle, on s'oriente de plus en plus vers des problèmes liés à l'école. En effet, les répondants ont indiqué que les « problèmes de performance » étaient la raison la plus fréquente d'intervention. La question du « Conflits / Violence / Harcèlement » semble perdre du poids à mesure que les élèves grandissent. Au niveau de l'école professionnelle, ce sujet n'était classé qu'à la cinquième position.

La deuxième problématique la plus rencontrée à tous les niveaux scolaires était « les difficultés familiales ». Cela nous montre bien que les médiateurs sont également sollicités pour des problèmes hors du milieu scolaire.

Il convient de noter que presque tous les sujets abordés dans le questionnaire (20 au total) ont été mentionnés à tous les niveaux scolaires. Concernant les réponses données par niveau scolaire, au moins 18 à 20 thématiques proposées ont été confirmées (sans compter les situations se trouvant dans la catégorie « autres »), mais avec des fréquences différentes.

Total – tous degrés confondus



4.4 Activités de prévention / de culture d'établissement

Durant cette année scolaire, de nombreux établissements scolaires ont développé des projets de prévention, auxquels les médiateurs scolaires ont participé activement.

Parmi les thèmes les plus fréquemment abordés, on retrouve :

- La sensibilisation aux risques liés à l'usage de l'Internet et des réseaux sociaux ; cyber harcèlement ; violence sur les réseaux sociaux.
- La médiation par les pairs.
- Le harcèlement scolaire.
- La prévention concernant les addictions : alcool, tabac, cannabis.
- Les relations amoureuses et la sexualité.
- La sensibilisation à la communication ; connaissance de soi et des autres, confiance, coopération, respect.

Dans la mise en œuvre de ces projets de prévention, et en dehors de leurs interventions et de celles de leurs collègues, les médiateurs ont pu s'enjoindre le soutien de différents acteurs du réseau, tels que Addiction Valais, les centres SIPE, les infirmières scolaires, Action Innocence, la police cantonale, le CDTEA, Pars Pas, la HES-SO Valais, Promotion santé Valais, le Tribunal des Mineurs ou encore les Hôpitaux du Valais.

4.5 Collaboration avec les spécialistes

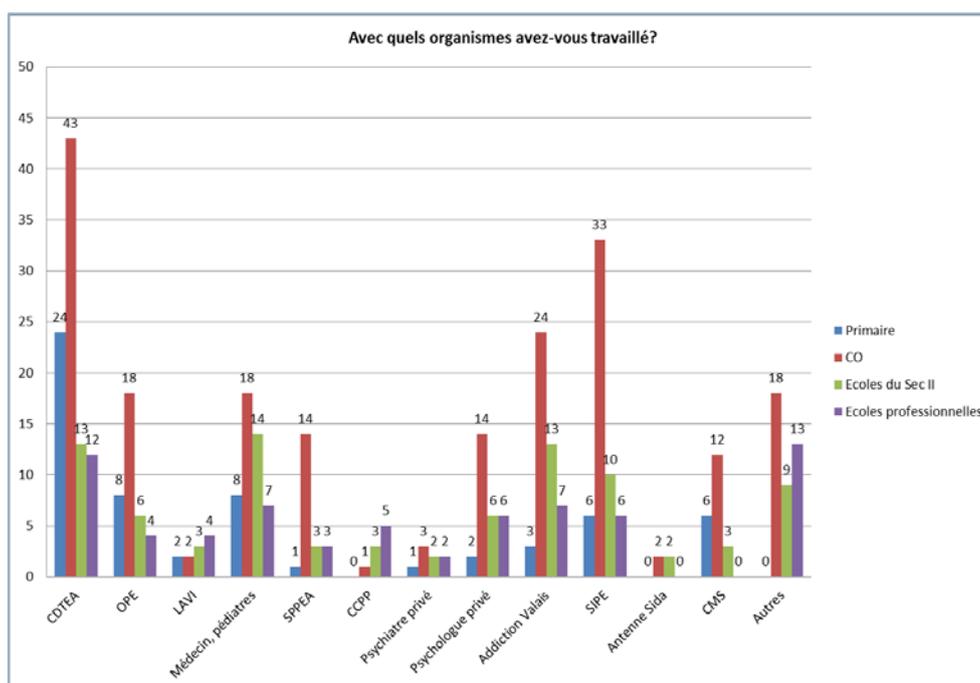
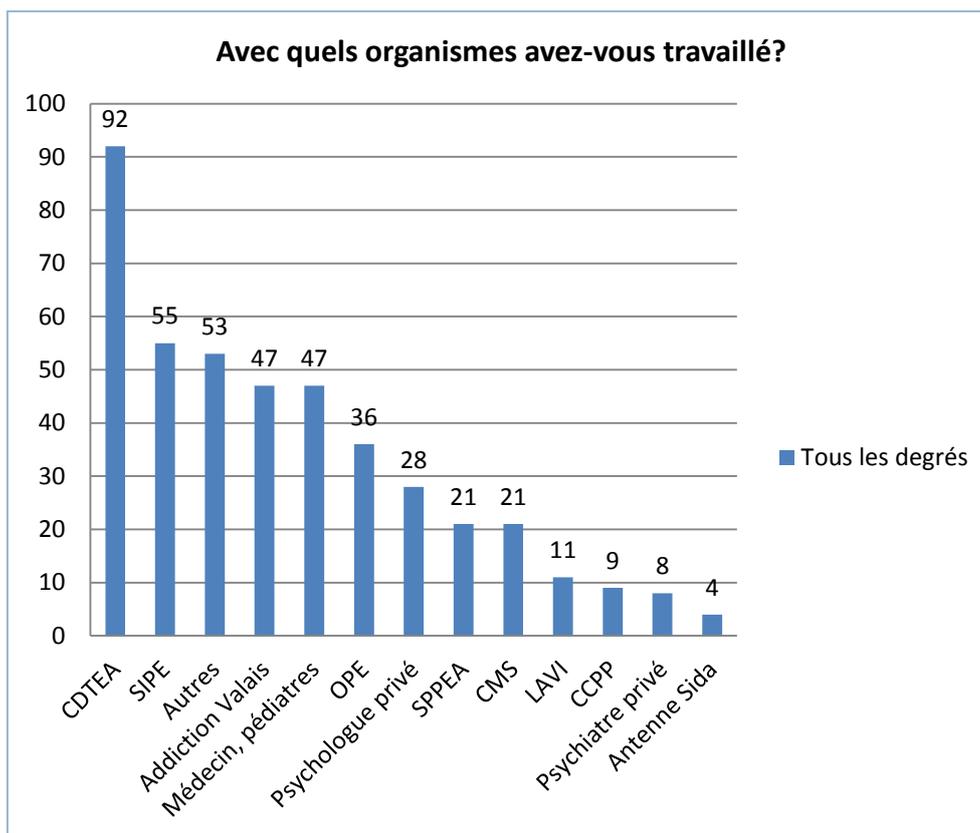
❓ Avec quels organismes spécialisés avez-vous collaboré durant cette année ?

Dans le cadre de leur activité, il est fréquent que les médiateurs scolaires travaillent en collaboration avec d'autres professionnels du réseau valaisan, tels que ceux apparaissant dans le tableau ci-dessus.

Nous notons des collaborations plus soutenues, notamment avec, par ordre d'importance, le CDTEA, le centre SIPE, Addiction Valais, le milieu médical ou encore l'OPE.

La rubrique « Autres », qui représente une certaines sommes de collaborations, est composée par des organismes tels que des institutions d'éducation spécialisées, diverses associations, des Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA), des enseignants ressources ou encore les polices communales et cantonales.

Total – tous niveaux confondus

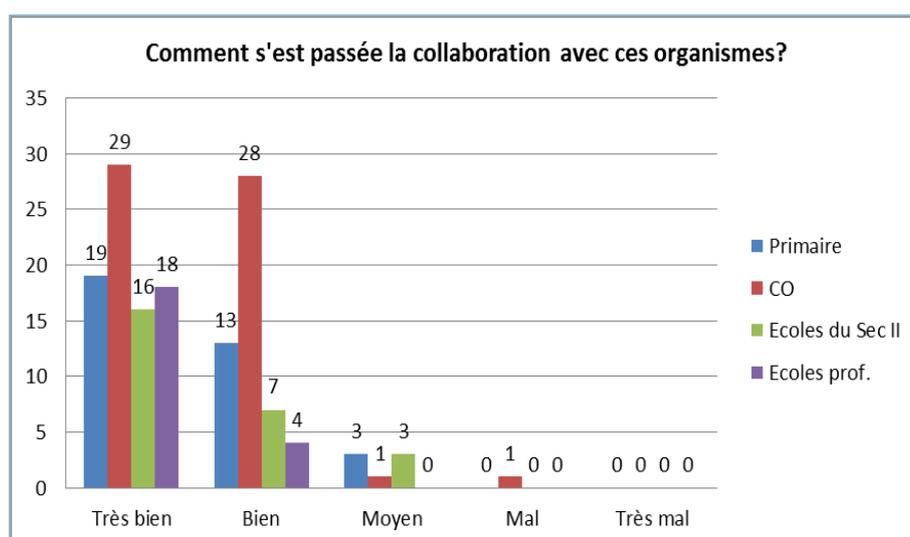
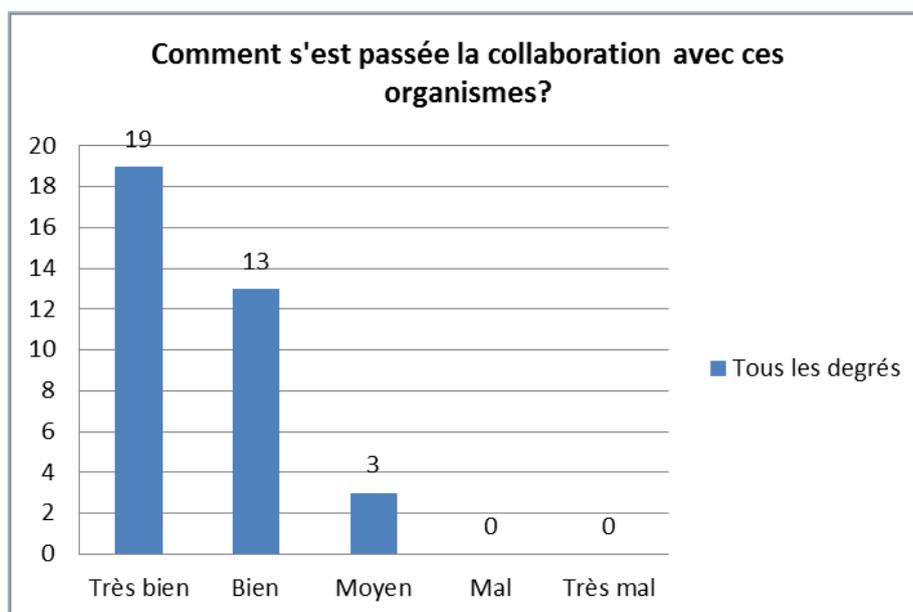


Comment s'est passée la collaboration avec ces organismes ?

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la grande majorité des collaborations (58%) a été vécues par les médiateurs scolaires comme très bonne, 36% la juge bonne tandis que 6% l'estime moyenne.

Globalement les médiateurs disent se sentir pris au sérieux et écouté par ces différents organismes ou institutions. Ils se montrent majoritairement satisfaits des réponses et du soutien obtenus. Si la collaboration, lorsqu'elle est activée, est jugée bonne, certains médiateurs relèvent toutefois avoir certaines difficultés à contacter certains services, en particulier le CDTEA, qui leur semblent débordés.

Total – tous niveaux confondus



4.6 Formation continue

Une trentaine de médiateurs ont déclaré avoir participé à diverses activités de formation/supervision et d'interventions personnelles ou avoir approfondi leurs connaissances par le biais de littérature spécialisée. Les thèmes des formations continues souhaitées étaient différents. La thématique du mariage forcé a été mentionnée à plusieurs reprises. Les autres sujets proposés étaient les suivants :

- Peacemaker
- L'accompagnement lors de deuil
- La discrimination et l'homophobie
- L'adolescence
- Le contact avec les élèves à comportement déviant
- Les jeux-vidéo et les jeux de hasard
- Le CAS en médiation
- Faire face à aux médias et à la dépendance aux médias
- Sport et nutrition / santé
- Etc...

5 CONCLUSION

Comme le montre ce rapport annuel, les médiateurs scolaires du canton du Valais laissent une traces auprès des jeunes et de leur famille mais également auprès de leurs collègues enseignants et de leur direction d'école. L'objectif de la CCMS et du Département est de fournir aux jeunes du canton du Valais, ainsi qu'à leur famille, un soutien et une aide rapidement accessible afin que les situations de vie difficiles puissent être traitées de manière positive.

Les médiateurs scolaires nous rapportent que leur travail est accepté et soutenu par les directions d'école, par leurs collègues enseignants mais également par les élèves et apprentis ainsi que leurs parents. Les 3000 situations environ, accompagnées et conseillées par les 150 médiateurs scolaires actifs au cours de l'année scolaire 2016-2017, ainsi que le large éventail de sujets qui ont conduit les jeunes à aller voir les médiateurs montrent qu'une attention particulière doit être donnée à la formation de base ainsi qu'à la formation continue des médiateurs.

Afin d'atteindre cet objectif, les médiateurs disposent de trois prestations : la formation de base, la formation continue ainsi que la supervision. Cet accompagnement complet des médiateurs scolaires devrait également se poursuivre dans les prochaines années afin de garantir le professionnalisme de ces-derniers. Depuis 2017, les médiateurs scolaires actifs doivent, dès la réception de leur certificat, suivre un cycle de supervision tous les quatre ans. En outre, les nouvelles directives stipulent qu'à la fin de chaque semestre académique, le médiateur doit informer sa direction d'école de son activité en tant que médiateur. Cela a pour but d'aider la direction d'école à obtenir une plus large vision de son école et de réagir si nécessaire.

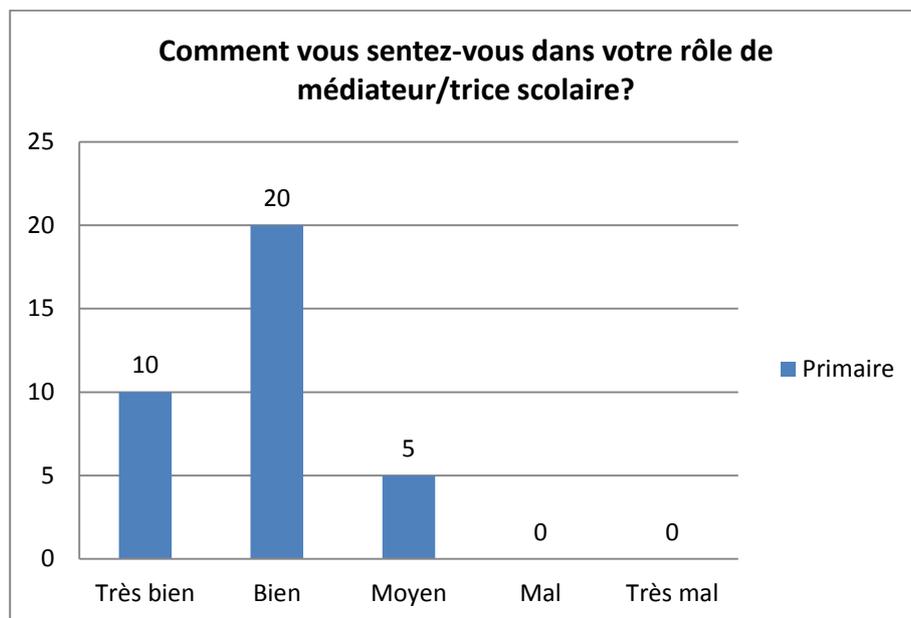
Nous nous réjouissons de poursuivre ce franc succès qu'est la médiation scolaire en tant que précieux outil de prévention pour la jeunesse valaisanne.

La CCMS

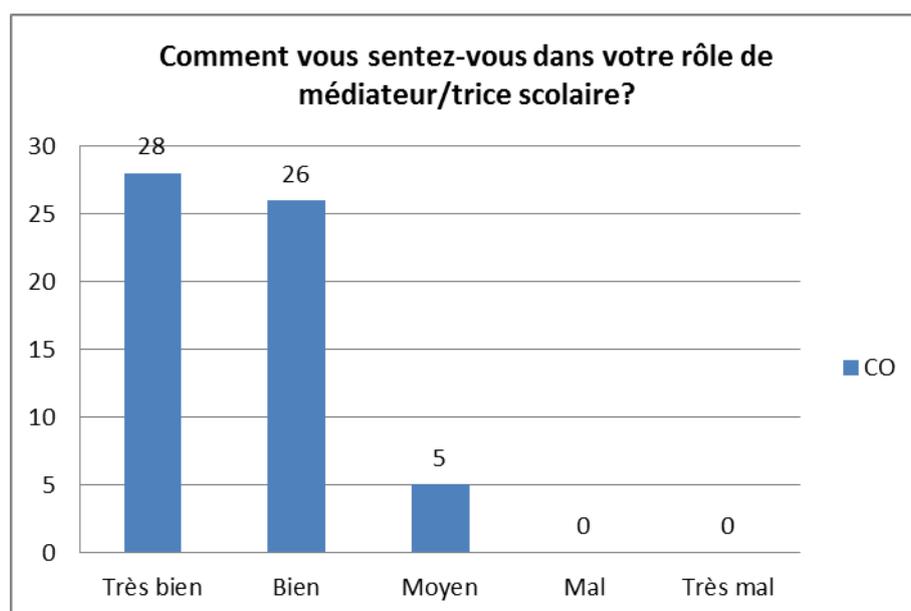
6 ANNEXES

6.1 Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur/trice scolaire ?

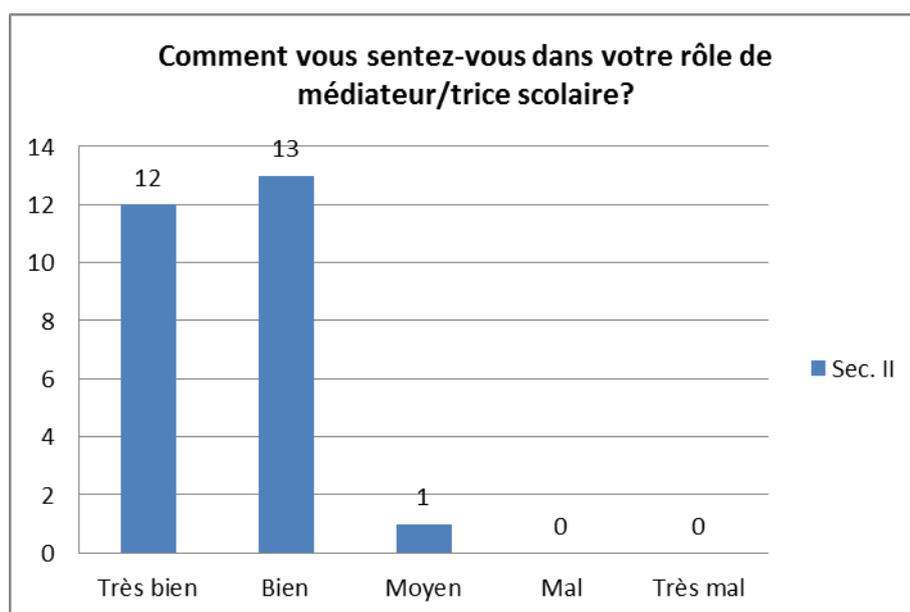
Primaire



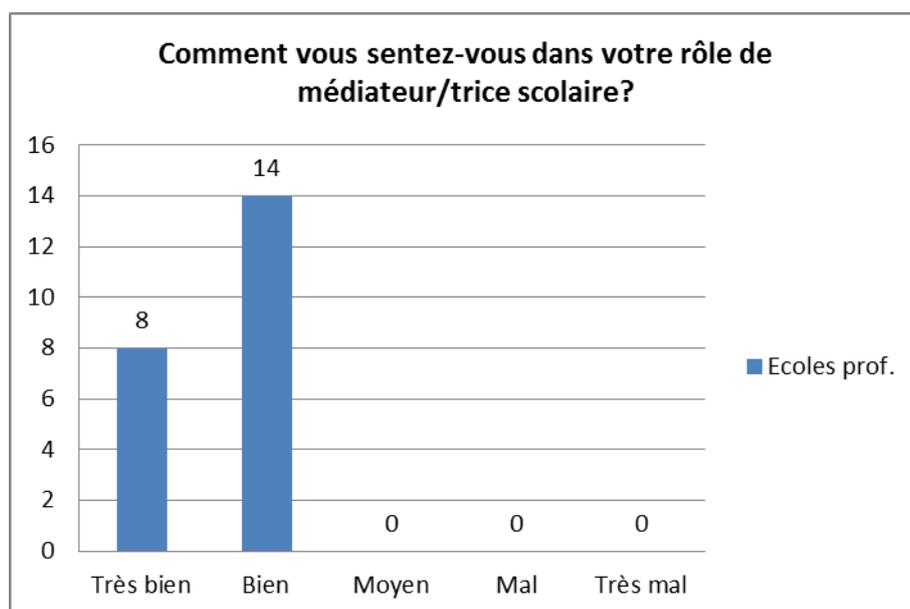
Cycle d'orientation



Secondaire II



Ecoles professionnelles



6.2 Position dans le centre

Primaire

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	31	4	0	0
Collègues	21	13	1	0
Direction	28	7	0	0
Parents	22	13	0	0

Cycle d'orientation

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	49	10	0	0
Collègues	48	11	0	0
Direction	55	4	0	0
Parents	38	21	0	0

Secondaire II

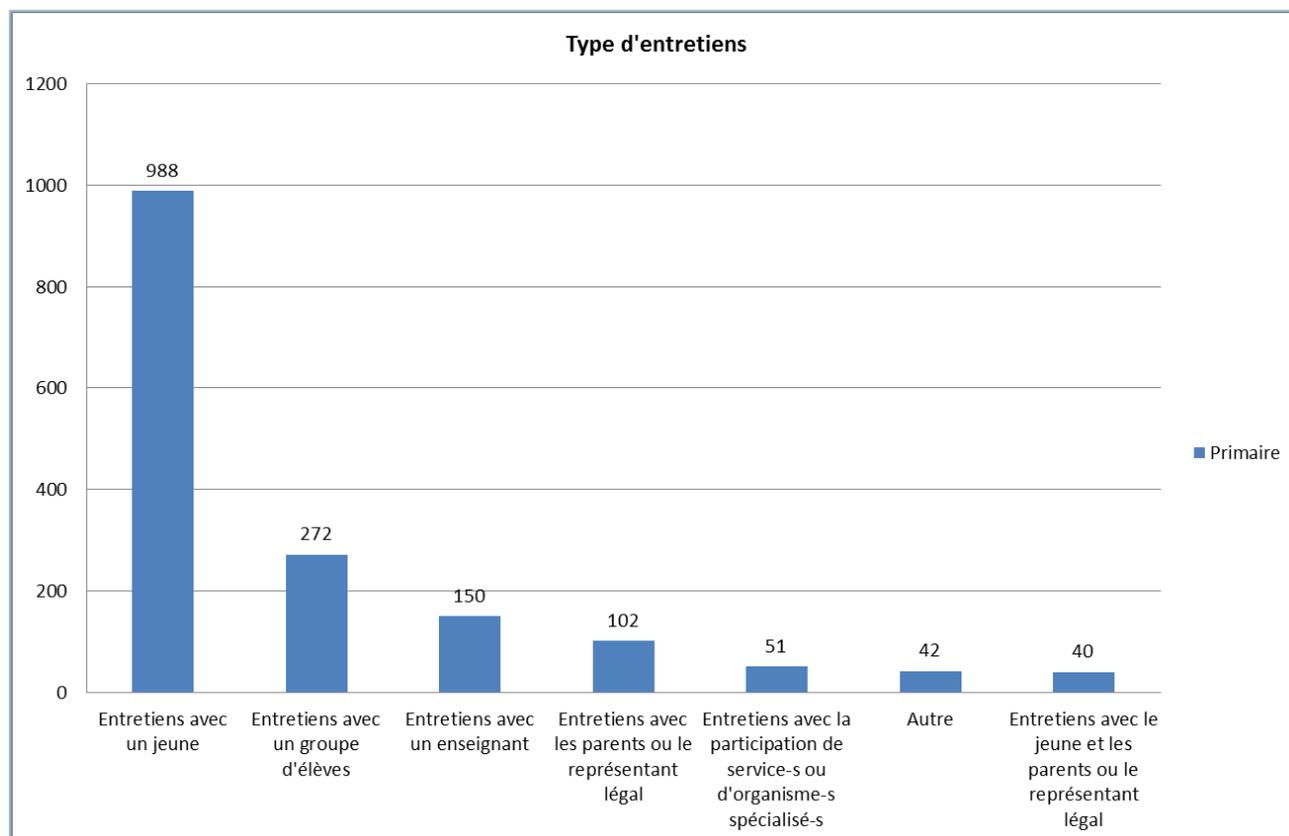
	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	24	2	0	0
Collègues	21	5	0	0
Direction	26	0	0	0
Parents	20	5	1	0

Ecoles professionnelles

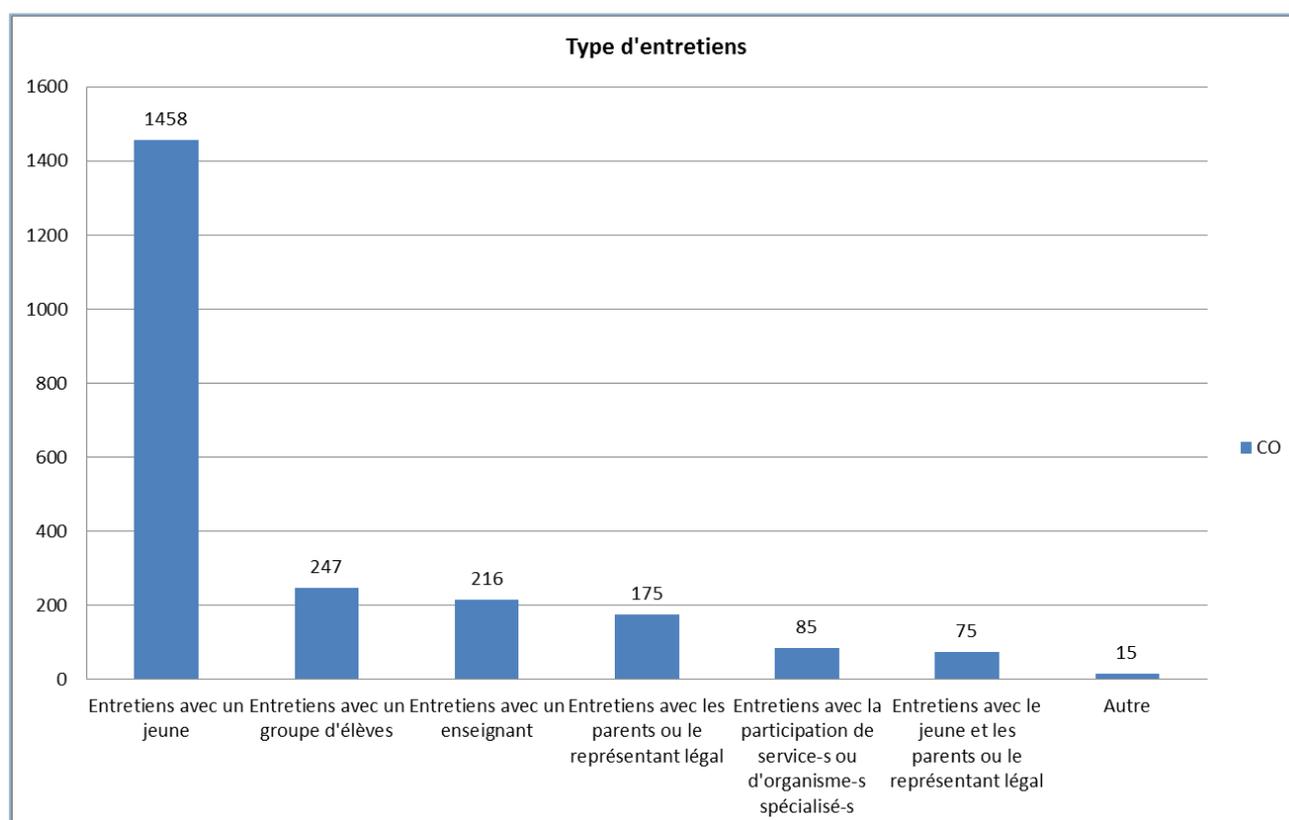
	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	20	2	0	0
Collègues	19	3	0	0
Direction	20	2	0	0
Parents	15	3	4	0

6.3 Types d'entretiens

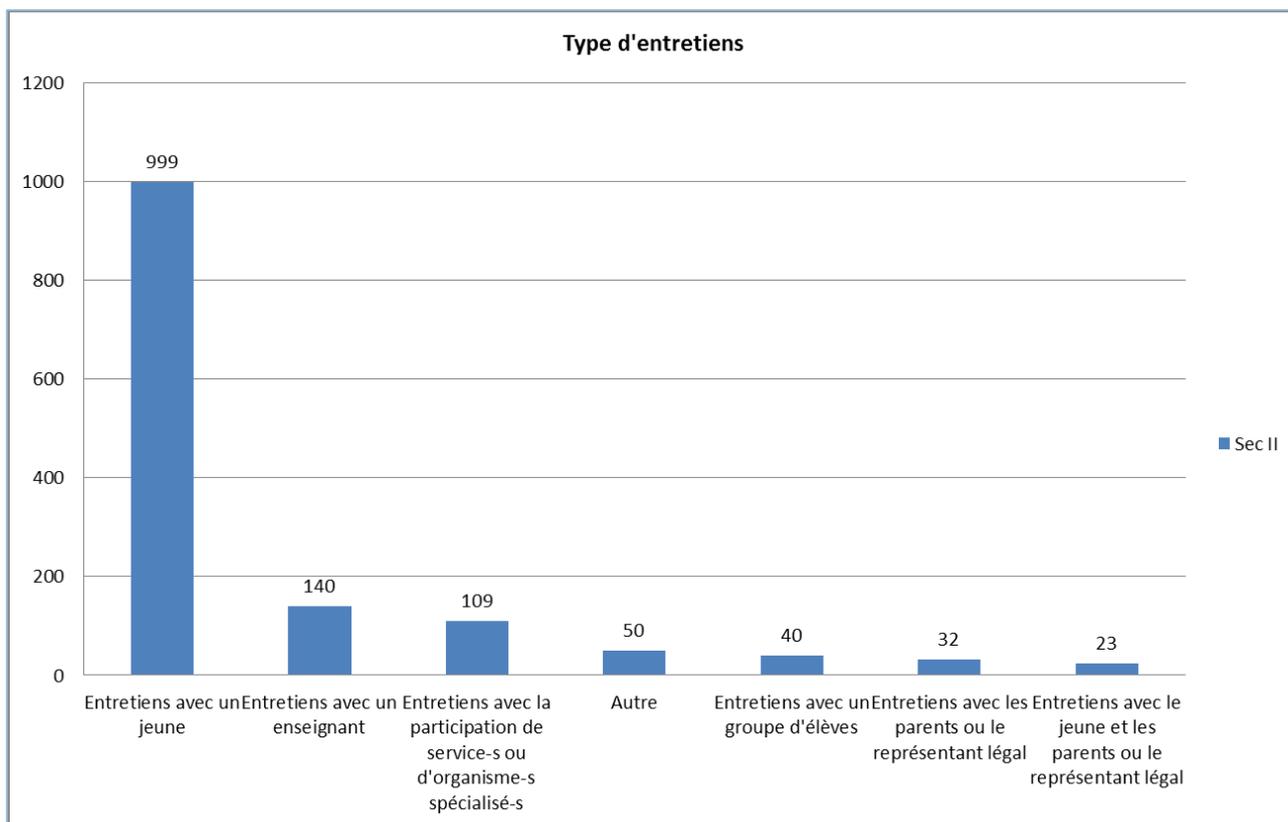
Primaire



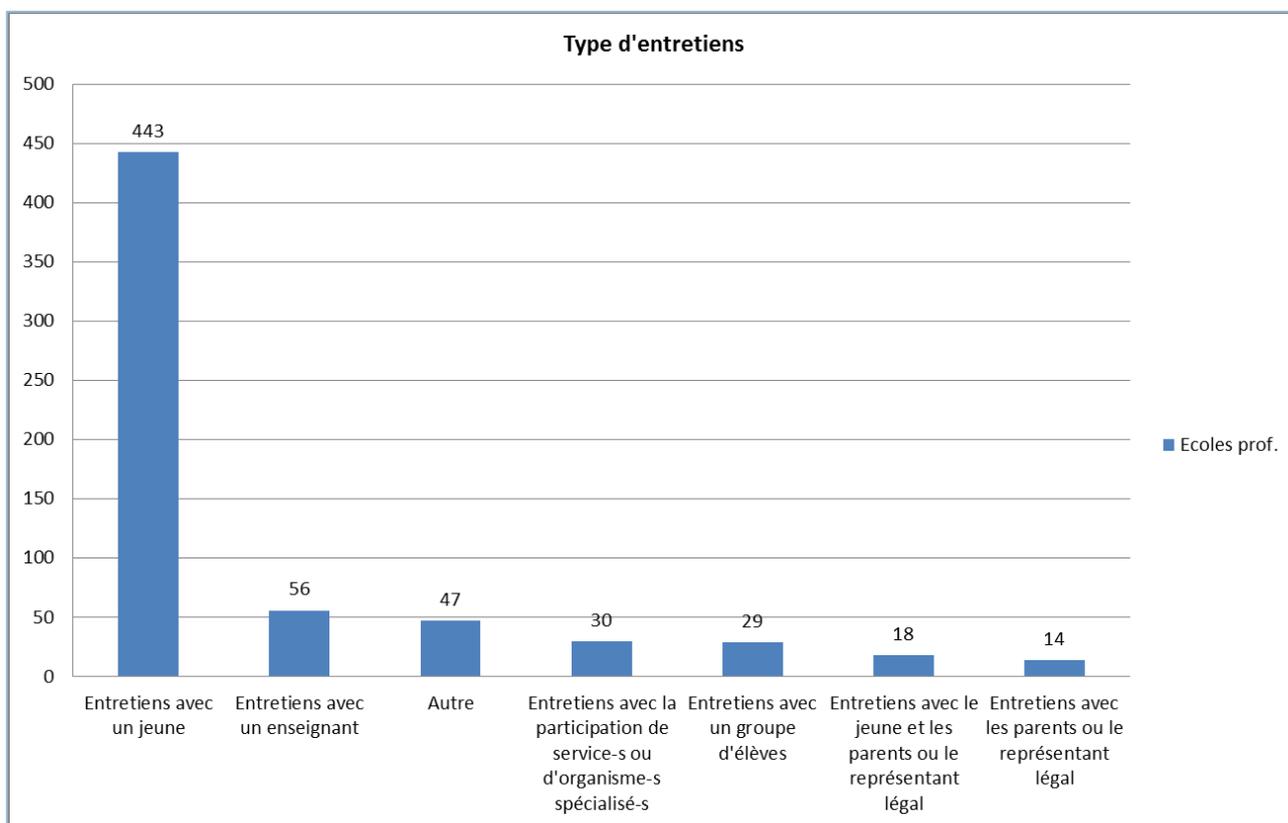
Cycle d'orientation



Secondaire II

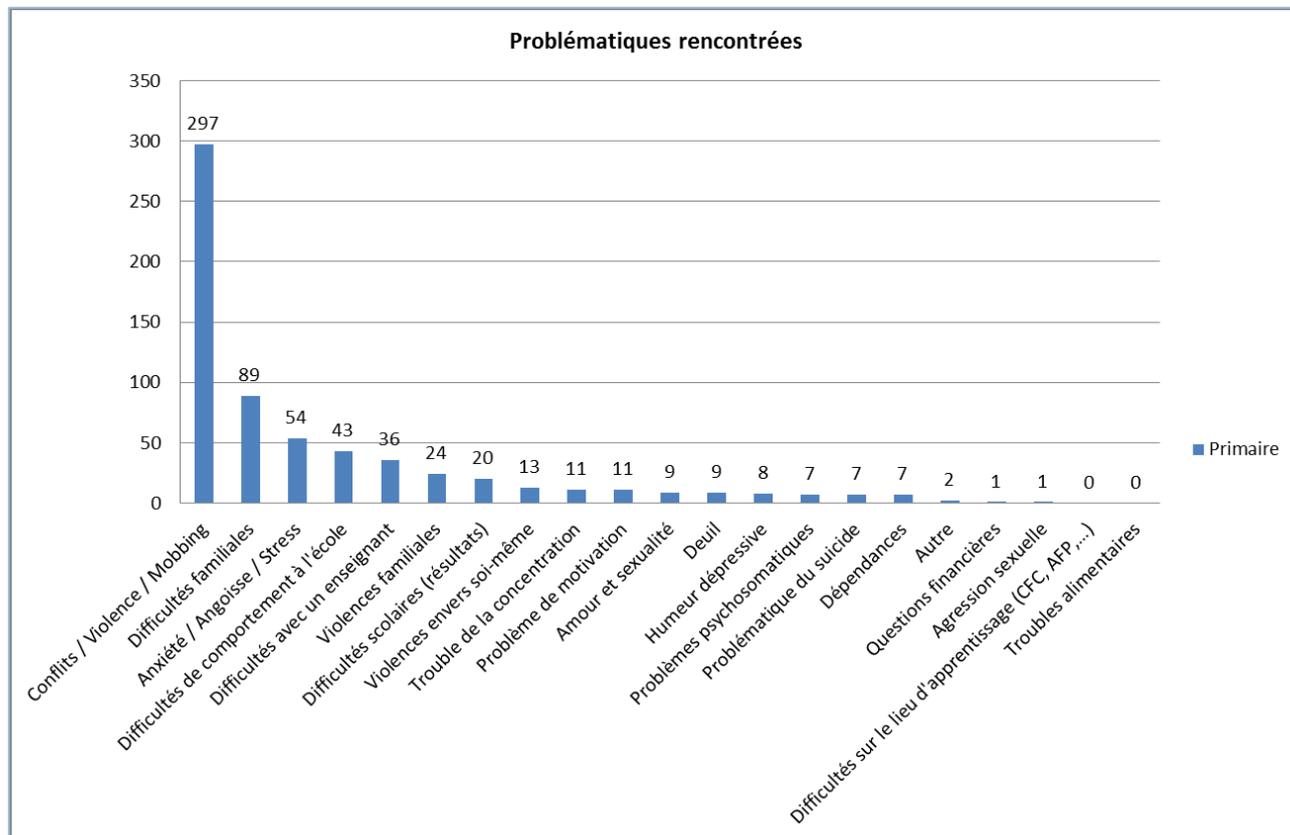


Ecoles professionnelles

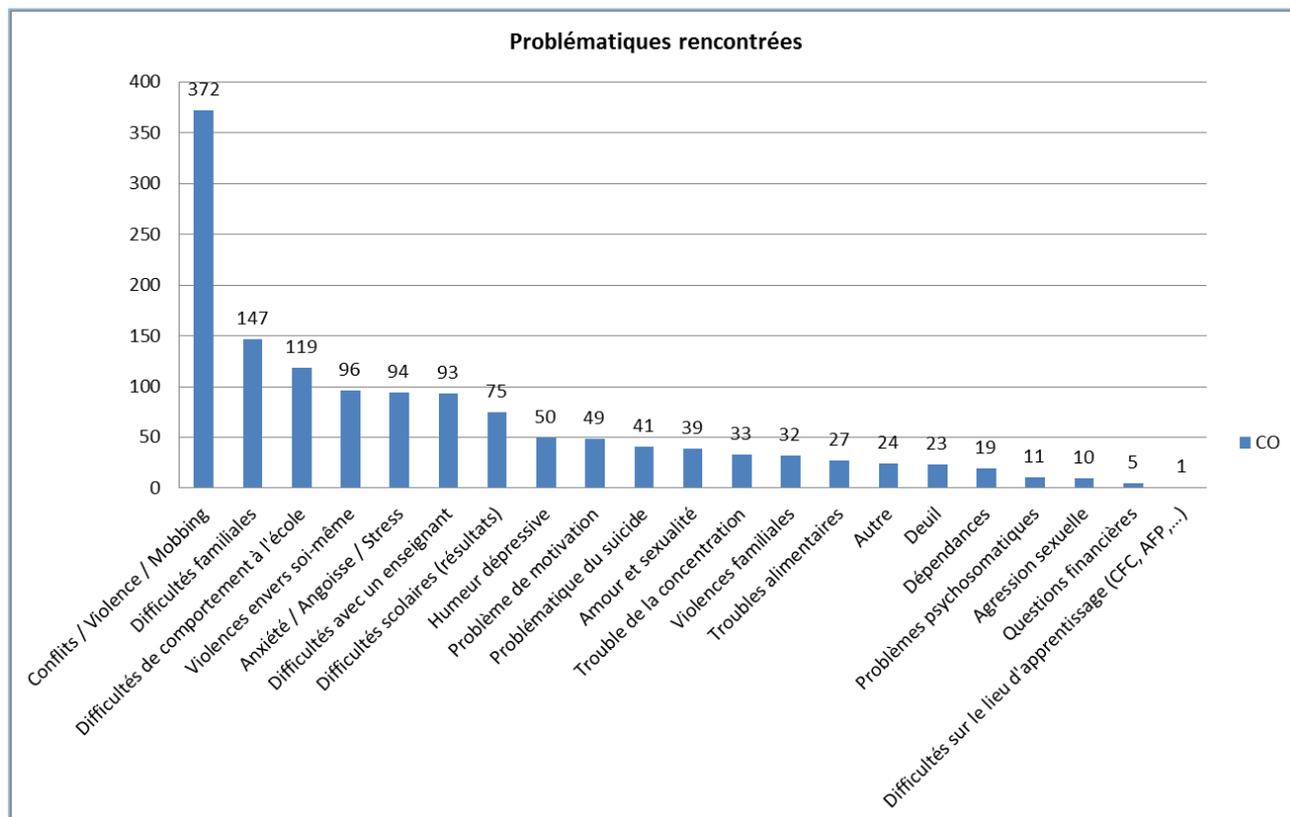


6.4 Types de situations

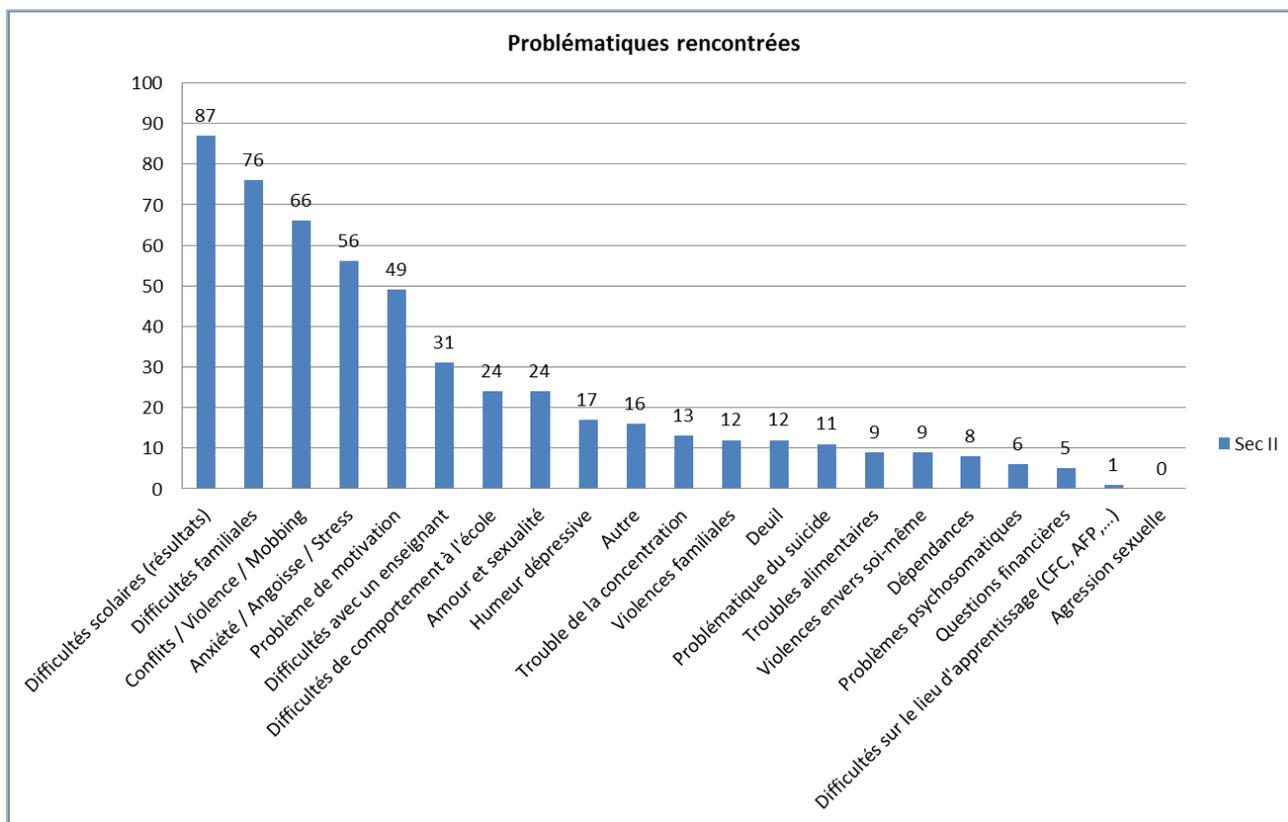
Primaire



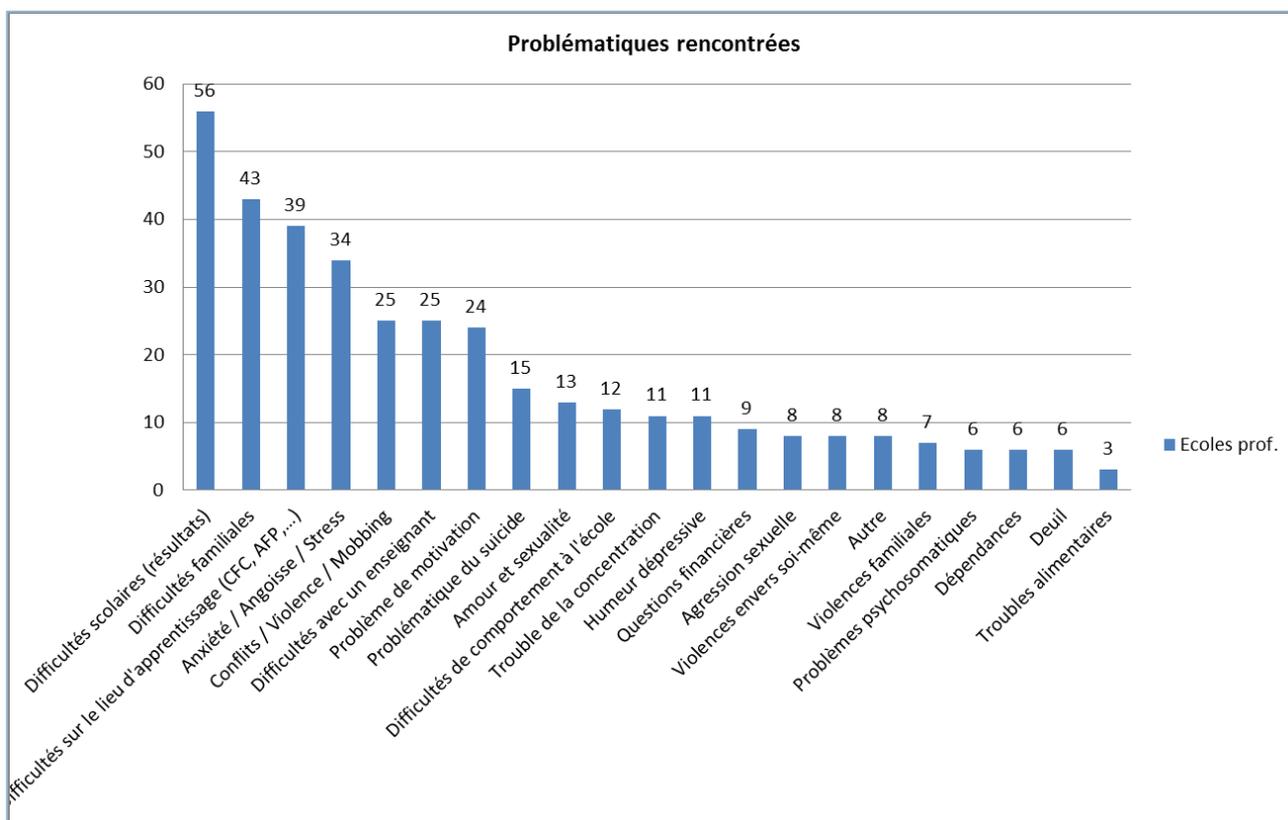
Cycle d'orientation



Secondaire II

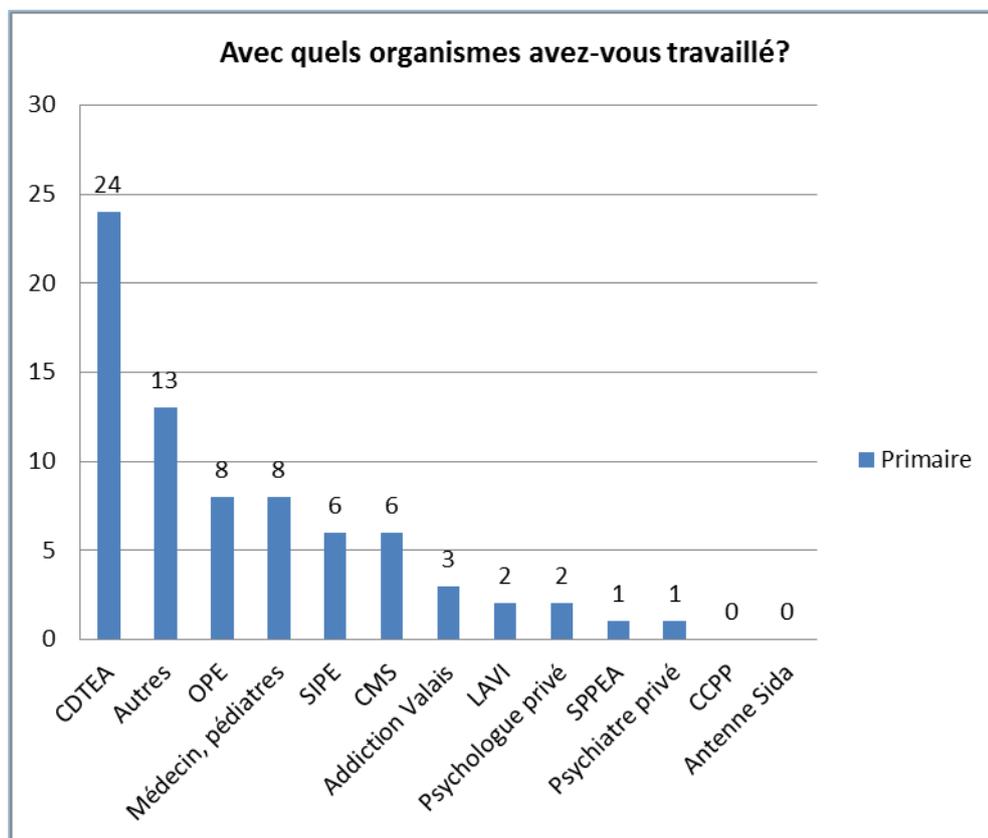


Ecoles professionnelles

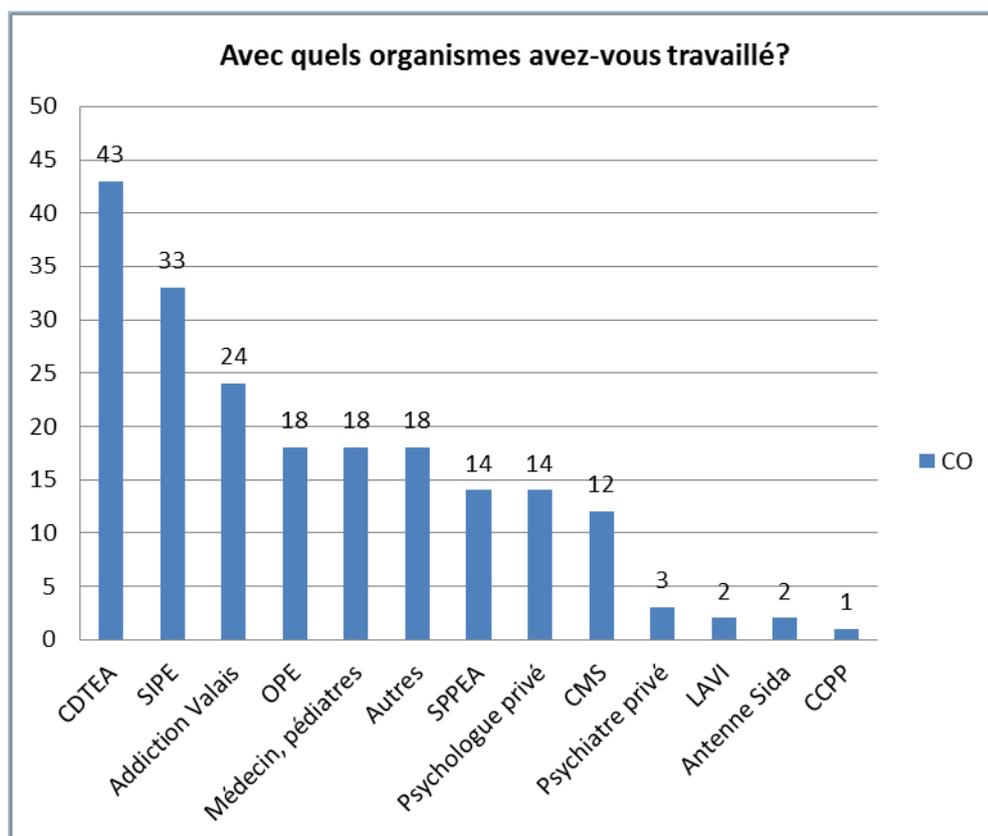


6.5 Collaboration avec les organismes

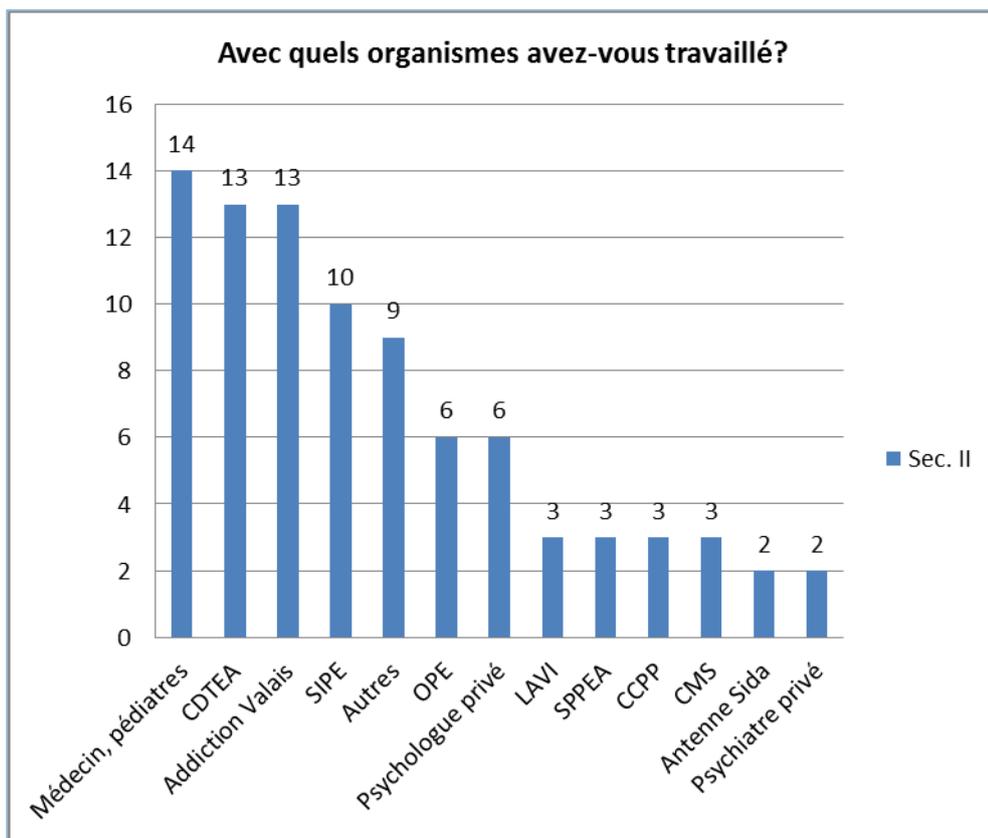
Primaire



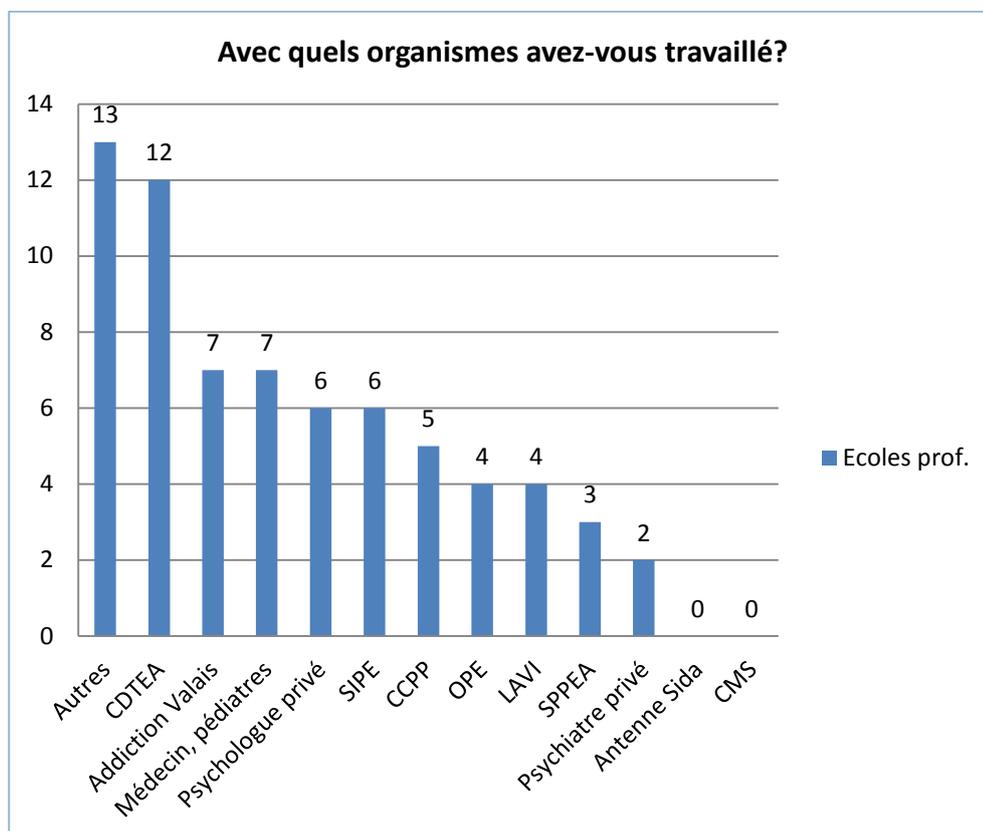
Cycle d'orientation



Secondaire II

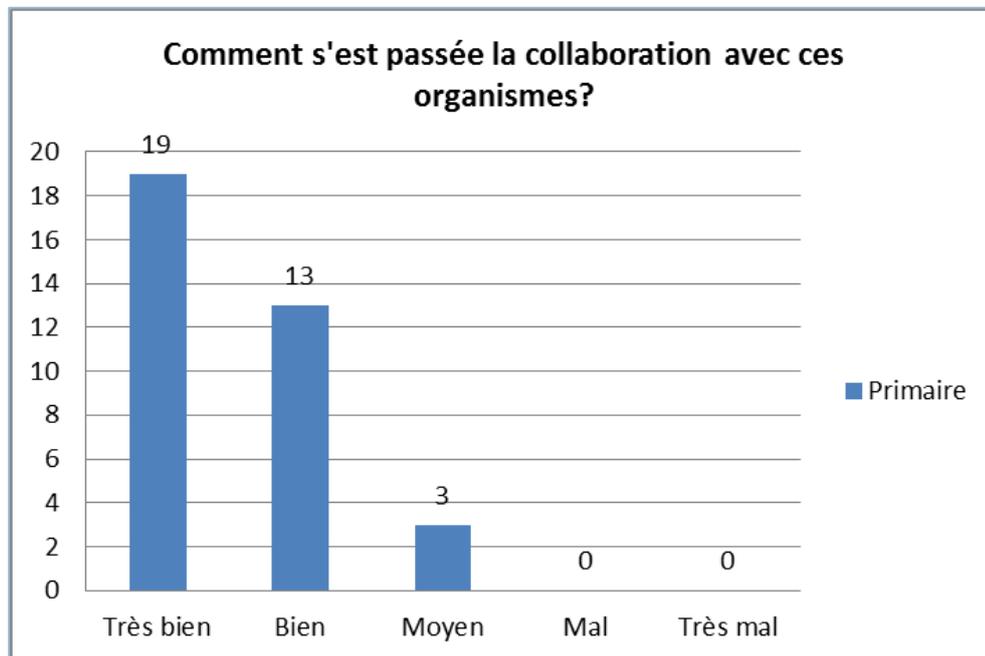


Ecoles professionnelles

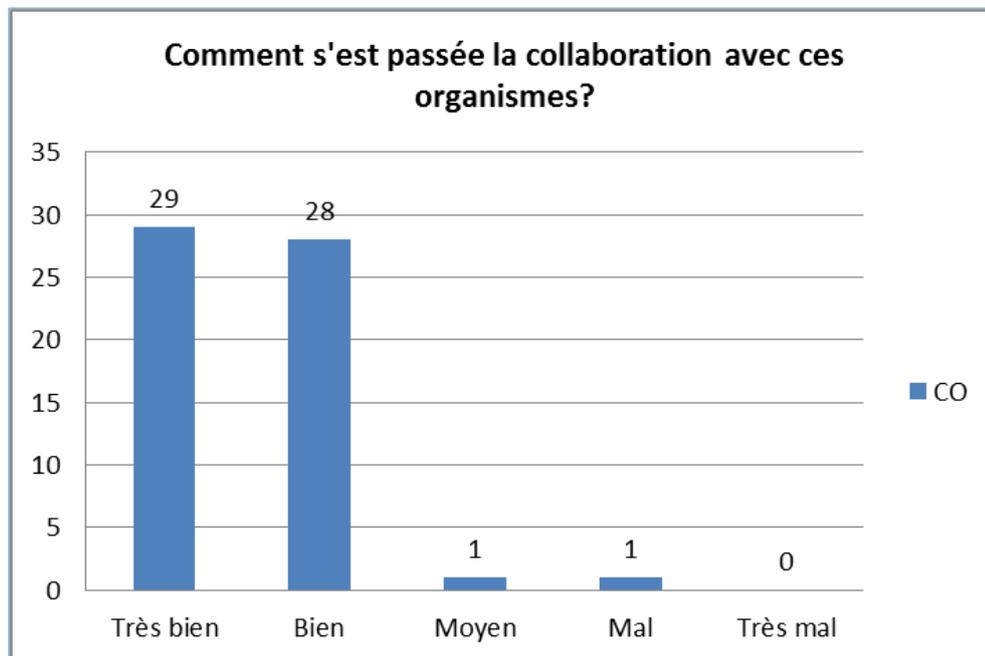


6.6 Comment s'est passée la collaboration avec les organismes ?

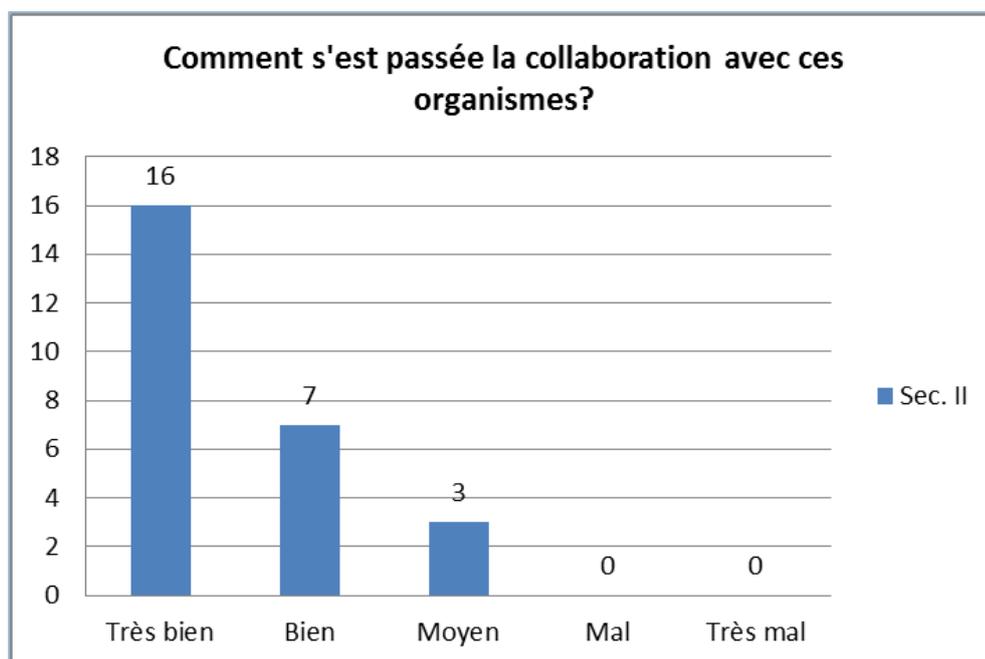
Primaire



Cycle d'orientation



Secondaire II



Ecoles professionnelles

